



## Mobilités, programmes d'échanges... P.-F. Mourier détaille les axes stratégiques de France Éducation International

---

"Nous sommes à la fois un foyer d'expertise propre, et fédérateur des expertises du MENJ", affirme Pierre-François Mourier, directeur de France Éducation International (FEI), alors que le nouveau COP a été signé avec le ministère le 13 juin 2023. Dans un entretien à AEF info le 23 juin, il détaille le rôle de FEI pour promouvoir la langue française à l'international : universités Belc, certifications, ou encore Ev@lang, qui a permis de "prendre pied sur le territoire national". Dans le cadre du plan "langue vivante" lancé par le MENJ en décembre dernier, il faut aussi "renforcer l'attractivité des programmes d'échanges", surtout avec l'Allemagne. Le contrat se penche aussi sur le modèle économique de FEI "très largement autofinancé", tout en identifiant des pistes d'amélioration, comme "la bascule numérique". Autres sujets évoqués : l'accueil de réfugiés ukrainiens, et l'équipe de FEI.

---

**AEF info : Le 13 juin dernier, vous avez signé, avec Pap Ndiaye, le nouveau contrat d'objectifs et de performance de France Éducation International. Parmi les trois axes stratégiques, le premier porte sur le renforcement de FEI comme "opérateur ensemble" de la coopération en éducation. Qu'est-ce que cela signifie ?**

**Pierre-François Mourier :** Il s'agit de consolider l'identité de FEI comme établissement pivot de la coopération éducative internationale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La notion d'opérateur doit s'entendre au sens le plus large : projets de coopération, mobilités, reconnaissance des diplômes... Nous sommes à la fois un foyer d'expertise dans différents champs (langue française et plurilinguisme, mobilités...) et fédérateur des expertises du MENJ, au service des autres opérateurs ou acteurs de l'éducation, mobilisables dans le champ international. Mais attention, il n'y a pas de notion d'impérialisme vis-à-vis des autres opérateurs publics. D'ailleurs, pour renforcer les synergies entre les différents opérateurs français, nous allons très prochainement renouveler notre convention tripartite avec Expertise France, avec la participation du MENJ, et idéalement des tutelles d'Expertise France. Cela permettra de spécifier le rôle de chacun des opérateurs dans l'écosystème éducatif, pour s'assurer que nous agissons en complémentarité.

**AEF info : Comment va se traduire concrètement cette orientation ?**

**Pierre-François Mourier :** Cela peut se faire en valorisant l'expertise de FEI sur deux plans : d'abord, justement en fédérant les expertises d'autres opérateurs ou acteurs nationaux de l'éducation. Ensuite, nous sommes aussi un foyer d'expertise propre : nos agents sont des experts dans plusieurs champs d'intervention.

Prenons l'exemple de la formation technique et professionnelle. Quand je suis arrivé à la tête de ce qui était alors le CIEP, il y a cinq ans, l'EFTP n'existait quasiment pas en coopération éducative, il n'y avait pas beaucoup de demandes des pays. Nous avons eu l'intuition que cela allait pourtant devenir une demande essentielle. La massification de l'éducation, commencée depuis les années 1960, est aujourd'hui partout achevée. En revanche, dans certains pays, par exemple en Afrique ou en Amérique latine, il manque encore une structuration solide de la gouvernance de l'EFTP : elle est pourtant indispensable pour créer les classes moyennes qui sont, dans tous les pays, le cœur de la citoyenneté et du souffle économique. Nous avons accompagné cette montée de la demande en EFTP. Nous proposons d'ailleurs de créer un nouveau label, le label qualité pro, qui permettra aux pays concernés de certifier la qualité de leurs établissements d'EFTP. Nous avons livré ce label à la Dgesco pour avis et recommandations, et nous espérons que nous aurons la charge de le déployer à l'international.

## Groupe de travail franco indonésien : "la coopération en EFTP est très riche"

Le groupe de travail conjoint franco indonésien en éducation s'est réuni à Paris les 26 et 27 juin 2023, annonce un communiqué de presse du ministère de l'Éducation nationale.

Thierry Le Goff, secrétaire général du MENJ, et la délégation indonésienne menée par Suharti Suharti, secrétaire générale du ministère indonésien de l'Éducation, de la Culture, de la Recherche et de la Technologie, ont adopté un nouveau plan d'action conjoint pour 2023-2025 qui cible quatre axes de coopération :

- enseignement et formation professionnels
- évaluation et qualité de l'éducation, recherche et innovation pédagogiques
- scolarisation dès le plus jeune âge
- enseignement des langues.

L'accent a aussi été mis sur l'EFTP, avec la visite de deux établissements. "La coopération bilatérale en matière d'EFTP est déjà très riche depuis une dizaine d'années", se réjouit le ministère.

**AEF info : Le contrat insiste aussi sur le rôle de FEI pour promouvoir la langue française à l'international. Quels sont les moyens pour y parvenir ?**

**Pierre-François Mourier :** D'abord des formations intensives pour les professionnels de l'enseignement du français, avec les universités Belc. Nous allons d'ailleurs organiser, en partenariat avec la Cité internationale de la langue française, un nouveau Belc sur la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. La première édition pilote se tiendra fin novembre à Villers-Cotterêts, où plusieurs experts partageront les meilleures pratiques dans ce domaine. Jusqu'ici, il n'y avait jamais eu de mise en commun de ces expertises. Ce Belc aura vocation à devenir annuel.

---

## " Ev@lang collègue nous a aussi fait passer dans une autre dimension"

Enfin, nous observons toujours une montée en puissance des certifications (Delf, Dalf...). On continue à accroître leur nombre, mais aussi à développer des partenariats, par exemple avec l'Allemagne, où le Delf scolaire est implanté dans les systèmes éducatifs locaux. Ce modèle est très fructueux puisque cela permet de démultiplier l'offre de diplômes français.

Ev@lang collègue nous a aussi fait passer dans une autre dimension. Depuis deux ans, ce test de positionnement est passé par tous les collégiens en 3e, sur le territoire national comme dans les réseaux de l'AEFE et de la MLF : nous avons multiplié

par deux le nombre de tests qu'on fait passer chaque année et avons pris pied sur le territoire national. C'était très important.

**AEF info : Autre moyen pour promouvoir la langue française à l'international : les assistants de langue française. Le COP évoque deux défis : "accroître significativement leur nombre" et "réduire le nombre de démissions". Faites-vous face à un problème de recrutement ?**

**Pierre-François Mourier :** Le test Ev@lang collègue nous a permis d'objectiver ce qu'on savait déjà : les élèves français n'ont pas un niveau très élevé en langue vivante. Le ministre a donc lancé, en décembre dernier, un plan "langue vivante", parmi lequel figurait le recrutement de 800 assistants de langue vivante étrangère supplémentaires, avec l'accent mis sur l'anglais et l'allemand ([lire sur AEF info](#)). Aujourd'hui, nous gérons environ 6 000 assistants de langue : 1 500 jeunes français qui partent à l'étranger, et 4 500 assistants internationaux qui viennent en soutien des enseignants dans nos établissements.

---

*"Il y a urgence à ce que ce programme d'échange retrouve toute son attractivité"*

---

Il y a une nécessité politique, linguistique et amicale à développer aussi l'allemand. Or, il y a une baisse du nombre de candidats allemands pour être assistants de langue française en France, et inversement, on observe aussi une baisse du nombre de candidats français pour être assistants de langue française en Allemagne. Nous allons donc prendre des mesures pour renforcer l'attractivité, d'autant plus que les programmes d'échanges avec l'Allemagne sont très nombreux et attractifs. Cela passera notamment par la possibilité, pour les assistants, d'effectuer un service plus important, et donc d'avoir un salaire plus attractif. Nous allons aussi nous rendre dans les universités allemandes pour démontrer les avantages du programme. Il y a urgence à ce que ce programme d'échange retrouve toute son attractivité.

**AEF info : Le deuxième axe du contrat s'est intéressé au modèle économique de FEI, pour la première fois, qui est qualifié de "performant" : quelles conclusions en avez-vous tirées ?**

**Pierre-François Mourier :** FEI est un établissement très largement autofinancé. Nous oscillons entre 80 et 85 % d'autofinancement, ce qui est assez inédit pour un établissement public administratif. Jusqu'ici, nous n'avions jamais soumis ce modèle à une analyse économique professionnelle. Cette étude en objective la solidité et la soutenabilité. Nous avons prouvé notre capacité de rebond lors de la crise sanitaire. Certes, des fragilités existent, mais la pandémie aura finalement été un "stress test" grandeur nature.

Si on observe la période 2016-2019, on voit une accélération de nos recettes (+14 % en moyenne annuelle). Les années 2019-2020 ont été difficiles mais nous avons retrouvé cette pente de croissance dès 2021 et, depuis, notre croissance annuelle est d'environ 11 %, ce qui est robuste. Il est difficile d'imaginer pire crise pour un établissement comme le nôtre que celle d'une crise totale de la mobilité alors que nous sommes fondés sur la mobilité.

**AEF info : Ce bilan identifie aussi des "fragilités", notamment "des ressources propres concentrées dans le département évaluations et certifications, un environnement international instable, et les défis de la concurrence". Comment les prévenir ?**

**Pierre-François Mourier :** D'abord, la bascule numérique doit imprégner tous nos domaines d'activité : c'est un levier de compétitivité. Dans les certifications, mais aussi dans nos autres activités. Il faut renforcer la capacité de développement informatique, ce qui est souvent une faiblesse des établissements publics. Nous n'avons pas les moyens de payer les collaborateurs aussi bien qu'ils le seraient dans le privé, même si nous offrons d'autres choses, une carrière, un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle...

Deuxième conclusion : toutes nos activités, même sans objectif de rentabilité, doivent contribuer à notre attractivité, et

améliorer le taux de couvertures entre recettes et charges.

Enfin, nous allons créer un conseil de développement économique, placé auprès de la direction générale, qui aura la tâche d'étudier en temps réel la soutenabilité de ce modèle, pour éclairer nos tutelles et nos administrateurs au moment des CA.

Dernière conclusion : il faut absolument que la soutenabilité RH soit assurée au sein de FEI. Cela imposera tôt ou tard une revisite du plafond d'emploi de FEI, aujourd'hui saturé, notamment dans le département "Reconnaissance des diplômés" qui connaît une recrudescence de demandes considérable. Ce n'est pas inatteignable, ces emplois sont autofinancés.

**AEF info : Autre objectif du contrat : contribuer à la politique d'accueil et d'intégration de la France. Comment avez-vous fait face à l'afflux de réfugiés ukrainiens ?**

**Pierre-François Mourier** : FEI est un établissement par essence multiculturel. Au siège, il y a au moins une trentaine de langues parlées par les collaborateurs, dont l'ukrainien. Le département de langue française entretenait déjà des relations étroites avec les universités ukrainiennes. Nous nous sommes rapprochés de nos contacts à Kiev dès les premiers jours de l'invasion russe. Par exemple, avec la cité internationale universitaire de Paris, nous avons fait en sorte qu'il y ait une offre de cours de français donnés tout l'été 2022 aux jeunes étudiants ukrainiens déplacés. Ces cours ont été dispensés par des enseignantes ukrainiennes de FLE réfugiées à Paris, avec qui nous collaborions en Ukraine, et qui étaient en recherche d'emploi.

Par ailleurs, dès 2022, l'Ukraine est arrivée dans le top dix des pays demandant des attestations, notamment car beaucoup de réfugiés ukrainiens pressentent qu'ils ne vont pas rentrer dans leur pays dans l'immédiat. Or, ils sont souvent très diplômés, ont besoin de s'intégrer et de trouver un emploi à la hauteur de leurs capacités : nous sommes là pour documenter leurs diplômes ou niveau d'études, pour ceux qui ont dû partir précipitamment. Pour cela, nous avons un processus au niveau européen permettant d'évaluer le niveau de diplômes, en passant des entretiens, et via des questionnaires.

**AEF info : Le dernier axe porte sur l'équipe de FEI. Quelles sont les priorités ?**

**Pierre-François Mourier** : D'abord, assurer la qualité de vie au travail et finaliser la cartographie des métiers spécifiques à FEI pour mieux définir les métiers de l'institution. Nous devons aussi continuer à approfondir le chantier de l'égalité femmes-hommes. Nous souhaitons renforcer la politique de développement durable de FEI, notamment réduire notre bilan carbone. Cela peut paraître difficile quand on a une activité par nature internationale, mais le développement de formations hybrides est l'une des pistes pour améliorer cela.

Enfin, nous allons continuer notre politique patrimoniale ambitieuse : nous occupons un patrimoine d'exception, la vitrine de la France pour beaucoup de collègues étrangers, nous devons être à la hauteur de notre réputation. Nous allons aussi travailler sur la mise en valeur de notre parc, qui abrite un bijou secret, "l'autre" jardin japonais Albert Kahn, pas si loin de celui de Boulogne-Billancourt.

---

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

**5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS**

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et